



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 09 août 2019

Présents :

- M. René LATAPIE
- Mmes Christine CAZALAS – Nicole ISAC – Marie-Claude TARTAS
- MM. Gérard ARBERET – Hubert FORESTIER – Robert ISAC – Philippe URBAN

Absents excusés :

- Mme Christine FACHAN
- MM. Mohamed EL MAADIOUI – Frédéric PAUPERT – Michel RODRIGUEZ
- Dr. BOUCHEDE, indisponible pour raison professionnelle au dernier moment donne son pouvoir à René Latapie.

A la demande du Président René Latapie, les membres du Comité Directeur ont été convoqués ce jour, à 18 h 30, afin d'évoquer la réunion qui s'est tenue au siège du District le 7 août dernier.

Cette réunion, à l'initiative de la Commission des Compétitions, a regroupé les représentants des clubs concernés par l'organisation des championnats Séniors, suite à la rétrogradation des équipes de U. S. T. Nouvelle Vague 1 et Aureilhan 2.

Après les explications très détaillées de la Commission, les clubs (23 présents sur 25 convoqués) ont, en ce qui concerne la **D1**, exprimé leur choix comme suit :

- **Favorable au maintien d'une poule à 12 équipes : 10 voix → 45 %**
- **Favorable à la constitution d'une poule à 13 équipes : 07 voix → 32 %**
- **Favorable à la constitution d'une poule à 14 équipes : 05 voix → 23 %**

(1 bulletin étant nul)

Après analyse, le Président s'est déclaré surpris par ces chiffres, observant toutefois que, en cumulé, les clubs favorables à la constitution d'une poule à 13 ou à 14 étaient majoritaires.

Il a également tenu à rappeler que depuis qu'il est à sa tête (15 ans), le District a toujours associé les clubs à la préparation des championnats Séniors et Jeunes, ce qui est le cas cette année encore.

Que pour autant la décision finale revient au Comité Directeur, lequel, sur proposition de la Commission des Compétitions, a la responsabilité d'organiser les différents championnats en fonction des critères qu'il juge favorables, non seulement à la majorité des clubs, mais aussi à l'intérêt supérieur du football et notamment du football Haut Pyrénéen dont il doit assurer la pérennité.

A cette fin, un règlement est établi et publié chaque saison, avant le début des Championnats.

Le Président Latapie a poursuivi en indiquant que dans la situation actuelle, un club de notre District, qui a obtenu sportivement le droit de se maintenir dans sa division, et qui a réalisé des efforts conséquents pour progresser la saison prochaine, risque d'être relégué dans la division inférieure du fait qu'un autre club, qui a demandé à être rétrogradé dans cette même division se substituerait à lui.

Qui plus est, n'importe quel club peut un jour ou l'autre connaître les mêmes difficultés.

Il ajoute encore que cette situation est profondément injuste pour le club qui en est victime, dépourvue de toute morale sportive, et fait apparaître un manque de solidarité gravement préjudiciable au football de notre département.

En conséquence, le Président a demandé à la Commission des Compétitions de présenter au Comité Directeur de ce jour, une étude exhaustive des différentes possibilités, ce qui a été fait.

A l'issue du vote qui est intervenu, la proposition suivante a été retenue par la majorité des membres du Comité Directeur, comme étant de nature à remédier à la situation, tout en préservant les intérêts des autres clubs et du football bigourdan.

A savoir : Organisation des championnats Séniors 2019 / 2020

✚ D1 : poule avec 14 équipes

- Il est précisé que 2 équipes seulement descendront en fin de saison 2019 / 2020 pour ramener la poule à 13 équipes.
- Il en sera de même pour la saison 2020 / 2021 pour ramener la poule à 12.
- **Autre élément pris en considération** : Suivant le PV du Conseil de Ligue du 9 mars 2019, notre District pourrait se voir accorder, dès la saison prochaine, une montée supplémentaire en cas de place vacante en R3.

✚ D2 : poule à 11 équipes

✚ D3 : poule à 12 équipes

✚ D4 : poule à 13 équipes

Le Secrétaire Général

Robert ISAC